



ECOLE DE MUSIQUE WILTZ

*Il y a toujours de la joie
dans la musique
Yves Theriault*



Wiltz
Capitale des Ardennes

PRÉFACE

2019/2020! Année bien particulière pour l'École de Musique de Wiltz: en janvier 2020, nous déménageons dans les locaux du Château et nous étions bien loin de nous douter qu'une crise sanitaire allait survenir!

Malgré cette situation bien particulière, nous pouvons dire que l'École de musique a bien maintenu le cap: les cours ont été adaptés et donnés à distance pendant le confinement, des vidéos de présentations de l'École ont été effectuées et diffusées sur les réseaux sociaux et mises à disposition sur le site internet de l'École...

De même, la rentrée de septembre pour l'année scolaire 2020/2021 s'est déroulée sans encombre majeur et l'année a pu s'effectuer au plus proche de la normalité.

Faire de la musique, écouter la musique, apprendre à jouer d'un instrument, chanter... voilà des objectifs, qui malgré la crise vécue, se sont révélés encore plus essentiels qu'ils ne l'étaient déjà!

L'école de musique de Wiltz est donc heureuse de pouvoir vous accueillir comme par le passé et vous offrir des cours donnés par une équipe d'enseignants dynamiques, compétents et enthousiastes afin de développer les dons qui sont en vous!

Le samedi 19 juin, entre 14h00 et 18h00,

pour fêter la Musique, et en collaboration avec le Prabbeli, nous serons présents dans le Jardin de Wiltz pour vous présenter tous nos cours instrumentaux et vocaux:

**au programme de ce parcours musical, auditions, mini-concerts,
présentation des instruments, ...
venez-y sans hésiter!**

L'entrée est libre mais les réservations sont obligatoires via: info@cooperations.lu

Au plaisir de vous accueillir! La Direction de l'École de Musique



INTRODUCTION

Votre enfant, vous-même, aimez la musique mais vous ne savez pas quel instrument choisir. Nous sommes là pour vous aider dans votre choix.

Qui que vous soyez, quel que soit votre âge, nous vous proposons de **venir tester les instruments enseignés** dans notre école.

Deux périodes vous sont proposées:

entre le 1^{er} juillet et le 14 juillet, ainsi qu'entre le 15 septembre et le 30 septembre.

N'hésitez pas à téléphoner à l'École (+352 95 83 70 92)

ou à nous écrire (ecole.musique@wiltz.lu) afin de prendre rendez-vous.

Vous pouvez avoir un aperçu de nos cours et de nos locaux via les QR-codes apparaissant dans cette brochure.



Les enseignants se présentent - Bella Ciao



Département de musique moderne

COURS PROPOSÉS

Remarques préliminaires:

Les cours collectifs (Formation musicale) sont obligatoires jusqu'à l'obtention du certificat de la division inférieure pour valider les diplômes des cours instrumentaux et vocaux. (Cf. détails cursus ci-après)

Les cours instrumentaux et vocaux sont individuels et durent entre 30minutes/semaine et 60minutes/semaine selon le degré acquis.

FORMATION MUSICALE - COURS COLLECTIFS

ÉVEIL MUSICAL (à partir du cycle 1.1 de l'école fondamentale)

Très jeune, votre enfant ne sait pas encore lire ni écrire! Le cours d'éveil musical est conçu pour cette situation. Des activités musicales ludiques et adaptées à cet âge sont mises en pratique : chanter, danser, frapper les rythmes, ... un beau tremplin pour aborder la musique sous toutes ses facettes. Une approche musicale à cet âge contribue au développement et à l'épanouissement de votre enfant.

Éveil musical 1	(60'/sem)	Avoir 4 ans accomplis au 1 ^{er} septembre de la rentrée
Éveil musical 2	(60'/sem)	Avoir 5 ans accomplis au 1 ^{er} septembre de la rentrée
Éveil musical 3	(60'/sem)	Avoir 6 ans accomplis au 1 ^{er} septembre de la rentrée



DIVISION INFÉRIEURE (à partir du cycle 2.2 de l'école fondamentale)

Pour l'acquisition d'une base solide, et parallèlement à l'apprentissage de l'instrument le cours de Formation Musicale est nécessaire. Celui-ci a évolué non seulement par le nom (anciennement Solfège!) mais aussi par son contenu. Certes, la lecture des notes et la compréhension du rythme constituent la base de ce cours, mais cette base est abordée différemment et de manière attractive!

FM 1	(60'/sem)	Avoir 7 ans accomplis au 1 ^{er} septembre de la rentrée
FM 2	(90'/sem)	Avoir 8 ans accomplis au 1 ^{er} septembre de la rentrée
FM 3	(120'/sem)	-
FM 4	(120'/sem)	Certificat de la Division Inférieure
FM4 renforcé	(60'/sem)	Cours supplémentaire facultatif

Remarque: Le cours de FM 4 est conseillé pour aborder la division moyenne.

DIVISION MOYENNE (avoir obtenu le certificat de la division inférieure)

Pour tous ceux qui veulent se perfectionner, ce cours est la solution ! L'aspect théorique sera bien sûr plus élaboré, mais les matières abordées sont enrichissantes et motivantes. Une manière d'entrer dans les secrets de la musique.

FM 5	(120'/sem)	-
FM 6	(120'/sem)	Diplôme de la Division Moyenne

DIVISION ADULTE (avoir 18 ans au 1^{er} septembre)

Pour les adultes de tout âge, voici un cours adapté à leur besoin : envie et rythme de vie! La diversité et la variété de l'approche pédagogique ainsi que la méthodologie s'orientent largement aux objectifs et souhaits prononcés par les élèves. Ce cours permet un échange d'idées et le partage de plaisirs musicaux. Dans un esprit d'aide et de soutien collectif, le cours ouvre de nouvelles perspectives s'appuyant essentiellement sur la pratique musicale.

FM 1 adulte	(120'/sem)	-
FM 2 adulte	(120'/sem)	Certificat de réussite



FORMATION INSTRUMENTALE ET VOCALE

COURS INDIVIDUELS

Remarques:

- Le cours individuel de chant n'est accessible qu'à l'âge de 15 ans. Les enfants plus jeunes peuvent cependant suivre le cours «Formation chorale» à partir de l'âge de 7 ans et sous condition d'être inscrit en formation musicale.
- Pour la formation instrumentale et vocale, les élèves âgés de 18 ans ou plus, ont le choix entre intégrer le cursus normal à partir du degré Inférieur 1.1 ou intégrer le cursus « Adulte » composé de 7 années de cours.
- Instruments: la Commune ne met pas d'instruments en location. Se renseigner auprès de l'enseignant concerné qui donnera toutes les informations spécifiques.

ÉVEIL INSTRUMENTAL

Éveil 1	(20'/sem)	Avoir 5 ans accomplis au 1 ^{er} septembre de la rentrée
Éveil 2	(30'/sem)	Avoir 6 ans accomplis au 1 ^{er} septembre de la rentrée
Éveil 3	(30'/sem)	Avoir 7 ans accomplis au 1 ^{er} septembre de la rentrée

DIVISION INFÉRIEURE

Inférieur 1.1	(30'/sem)	Avoir 8 ans accomplis au 1 ^{er} septembre de la rentrée
Inférieur 1.2	(30'/sem)	-
Inférieur 2.1	(30'/sem)	-
Inférieur 2.2	(30'/sem)	Diplôme du Premier Cycle
Inférieur 3.1	(45'/sem)	-
Inférieur 3.2	(45'/sem)	-
Inférieur 4.1	(60'/sem)	-
Inférieur 4.2	(60'/sem)	Diplôme de la Première Mention

DIVISION MOYENNE

Moyen 1.1	(60'/sem)	-
Moyen 1.2	(60'/sem)	-
Moyen 2.1	(60'/sem)	-
Moyen 2.2	(60'/sem)	Diplôme de la Division Moyenne



Département des claviers, percussions et chant

CLAVIERS

Piano, Keyboard, Orgue, Piano Jazz, Piano pratique



PERCUSSIONS

Percussion classique, Batterie



VOIX:

Chant classique, Chant modern (Rock/Pop/Jazz)



Département des instruments à vent

BOIS

Flûte traversière, Clarinette, Saxophone alto et ténor, Hautbois



CUIVRES:

Trompette, Bugle, Baryton, Tuba, Cor, Trombone



Département des instruments à corde

CORDES:

Guitare classique, Guitare électrique, Guitare basse, Violon, Violoncelle



CARROUSEL INSTRUMENTAL

Votre enfant aime la musique mais ne sait pas quel instrument choisir! Nous vous proposons le Carrousel instrumental.

Il s'agit d'un parcours musical d'une quinzaine de semaines durant lequel votre enfant n'essaye pas moins de 7 instruments à vent différents à raison de séances de 20 minutes par instrument. Seule condition d'accès : être inscrit au cours d'Éveil musical ou au cours de Formation musicale.

COURS PARALLÈLES

HARMONIE ÉCRITE (Cours individuel)

Vous désirez apprendre comment écrire les accords, comment les enchaîner de manière harmonieuse, alors ce cours est fait pour vous. Condition d'accès : lecture des clés de sol et fa acquise , et connaissances théoriques du solfège.

THÉORIE JAZZ

Ce cours vous permettra de comprendre les cheminements de la musique de Jazz. Comme ce style de musique s'est-il créé, quel est son fonctionnement.

IMPROVISATION - NOUVEAU

Ce cours est accessible à tous les élèves ayant acquis le diplôme du premier cycle dans leur spécialité. Pouvoir jouer de son instrument sans la contrainte de la partition, s'épanouir, s'exprimer librement.. tels sont les buts de ce cours.

CULTURE MUSICALE ET ÉCOUTE - NOUVEAU

Afin de mieux s'orienter dans le monde musical, dans l'expression, et ainsi élargir le champ des connaissances musicales, ce cours est basé essentiellement sur l'écoute de la musique. Qu'est-ce qu'une symphonie, une sonate... quel est ce style... à quelle époque joue-on telle musique... bien des questions auquel ce cours tentera de répondre! Condition d'accès: lecture des clés de sol et fa acquise et connaissances théoriques du solfège.

INFORMATIQUE MUSICALE ET CRÉATION - NOUVEAU

Ce cours vous permettra d'utiliser tous les outils informatiques dans l'optique de créer des œuvres musicales amateurs ou professionnelles.

ENSEMBLES INSTRUMENTAUX ET VOCAUX

Ces cours d'ensembles sont accessibles à tous et en accès libre (gratuits). Leur but est de proposer une pratique collective attrayante. Quoi de plus motivant que de pouvoir partager avec d'autre la pratique de son instrument ? Nous vous proposons les ensembles suivants : ,,

Ensembles de clarinettes, de saxophones, de flûtes, de guitares, de cordes, de cuivres, de percussions, d'art lyrique, de musique de chambre, atelier rythmique et chorale.

Le combo est l'ensemble idéal pour tous ceux qui veulent se lancer dans l'expérience de jouer dans un groupe de rock et de se produire sur des scènes de concert.



TAXES D'INSCRIPTION

RÉSIDENTS

	Cours collectif	Cours individuel
Jeunes	75 €	150 €
Adultes	150 €	250 €

NON-RÉSIDENTS

	Cours collectif	Cours individuel
Jeunes	75 €	400 €
Adultes	250 €	500 €

Exemple de tarif pour un élève résident jeune suivant un cours collectif et un cours individuel:
225 € / an = 6,25€ / semaine.

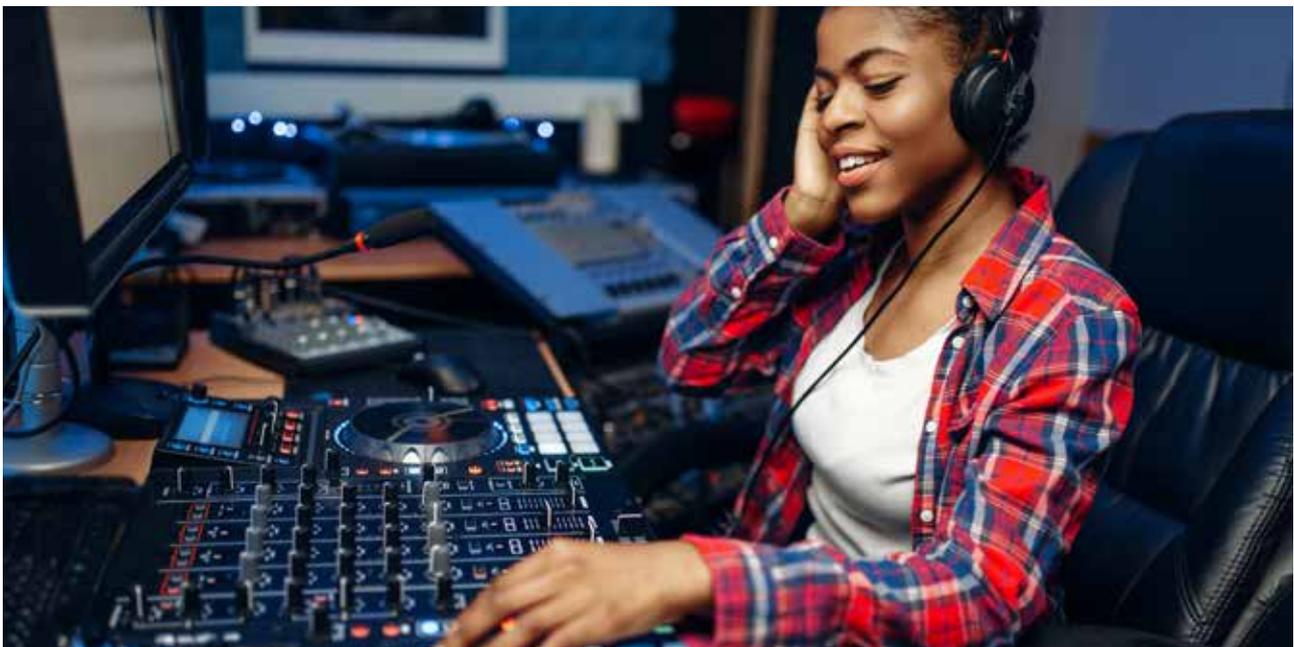
RENSEIGNEMENTS ET CONDITIONS GÉNÉRALES

- Sont considérés comme élèves résidents les élèves habitant les localités de Wiltz, Weidingen, Roullingen, Erpeldange, Eschweiler, Selscheid et Knaphoscheid.
- Sont considérés comme adultes les élèves ayant atteint l'âge de 18 ans, excepté les élèves pouvant fournir un certificat de scolarité.
- L'inscription à l'Ecole de Musique de Wiltz est valable pour une année scolaire et sous condition que le minerval soit payé. Le minerval est une taxe d'inscription non remboursable.
- Les cours d'ensemble ainsi que le carrousel instrumental sont gratuits!
- Toute absence au cours doit être signalée par téléphone ou par e-mail au secrétariat de l'école.
- Certaines communes prennent en charge, sous certaines conditions, en partie ou en tout la taxe «non-résidents». Se renseigner auprès de sa propre commune ou auprès de la Commune de Wiltz.
- Les parents et élèves autorisent la prise de photos lors des manifestations de l'Ecole de Musique ainsi que l'utilisation de ces photos et vidéos pour toute sorte de publication.
- Le Gouvernement accorde une aide étatique aux parents pour subvenir au minerval de l'enseignement musical sous certaines conditions: www.guichet.lu
- Les inscriptions restent ouvertes jusqu'au 1er octobre 2021 sous réserve de places disponibles.
- **Reprise des cours, le mercredi 15 septembre 2021.**



ALLGEMEINE BEDINGUNGEN

- Die Einwohner von Wiltz, Weidingen, Roullingen, Erpeldange, Eschweiler, Selscheid und Knaphoscheid sind als ortsansässige Schüler zu betrachten.
- Die Schüler welche das Alter von 18 Jahren erreicht haben gelten als Erwachsene, außer wenn sie eine Schulbescheinigung vorzeigen können.
- Die Einschreibgebühr ist für das ganze Schuljahr gültig und ist nicht rückzahlbar im Falle eines Verzichts.
- Die „Ensemble“-Kurse und „Carrousel“-Kurse sind kostenlos!
- Jede Abwesenheit muss dem Sekretariat der Musikschule entweder per Telefon oder per E-Mail mitgeteilt werden.
- Manche Gemeinden übernehmen, unter bestimmten Bedingungen, einen Teil oder die gesamten Gebühren der nicht ortsansässigen Schüler. Erkundigen Sie sich bei der zuständigen Gemeinde oder bei der Gemeinde Wiltz.
- Die Eltern und Schüler erlauben die Veröffentlichung von Fotos, welche bei öffentlichen Auftritten und Ereignissen der Musikschule genommen werden.
- Die Regierung gewährt eine Unterstützung der Einschreibgebühr unter gewissen Bedingungen: www.guichet.lu
- Die Einschreibungen werden bis zum 1. Oktober 2021 angenommen, unter Vorbehalt der verfügbaren Stellen.
- **Beginn der Kurse am Mittwoch, den 15 September 2021.**



INSCRIPTIONS 2021 – 2022

NOUVEAUX ÉLÈVES:

Les inscriptions se font via le formulaire d'inscription ci-joint à renvoyer jusqu'au 15 juillet 2021 par voie postale ou par e-mail à l'école de musique.

Pour toute autre information nos bureaux restent à votre disposition aux horaires suivants:

LUNDI ET VENDREDI: DE 13H00 À 15H30

MERCREDI: DE 10H00 À 16H00

MARDI ET JEUDI: DE 10H00 À 15H00

Un formulaire d'inscription est également disponible en nous contactant par:

E-mail: ecole.musique@wiltz.lu

Tél.: (+352) 95 83 70 92 ou sur www.emw.lu



<https://www.emw.lu/fr/inscription>

Les inscriptions restent ouvertes jusqu'au **1^{er} octobre 2021** sous réserve de places disponibles.

Les horaires des cours individuels se feront le mardi **14 septembre 2021 à 18h00** dans les locaux de l'École de Musique pour les nouveaux élèves.

Reprise des cours: le mercredi 15 septembre 2021.

ANCIENS ÉLÈVES:

Les anciens élèves reçoivent leur fiche de réinscription par la poste.

Celle-ci est à compléter et à transmettre au bureau de l'École de Musique pour **le 15 juin 2021** au plus tard.

ECOLE DE MUSIQUE DE WILTZ

35, Rue du Château, L-9516 Wiltz

Tél: (+352) 95 83 70 92

Fax: (+352) 95 83 70 90

E-mail: ecole.musique@wiltz.lu

www.emw.lu

FICHE D'INSCRIPTION – ANNÉE SCOLAIRE 2021/2022

(À compléter en lettres majuscules)

Elève: M / F

Nom: Prénom:

Matricule: Email:

Commune: GSM: Tél fixe:

Rue / N°: Code postal: Localité:

Établissement scolaire: Cycle: Maison relais:

Historique éventuel de parcours musical: (Année, établissement, discipline)

Personne responsable (tuteur): M. / Mme

Nom: Prénom:

Matricule: Email:

Commune: GSM: Tél fixe:

Rue / N°: Code postal: Localité:

FORMATION MUSICALE

Éveil musical: 1^{ère} année (4ans) 2^{ème} année (5ans) 3^{ème} année (6ans) Carrousel instrumental

Formation musicale: FM1 FM2 FM3 FM4 FM4 renforcée FM5 FM6

FM1 adulte FM2 adulte

FORMATION INSTRUMENTALE ET VOCALE

Claviers: Piano Orgue Keyboard Piano Jazz Piano pratique

Bois: Flûte traversière Clarinette Saxophone alto et ténor Hautbois

Cuivres: Trompette Bugle Baryton Tuba Cor Trombone

Cordes: Guitare Violon Violoncelle Guitare électrique Guitare basse Guitare jazz

Percussions: Percussion classique Batterie

Voix: Chant classique Chant modern (Rock/Pop/Jazz) Formation chorale

ENSEMBLES INSTRUMENTAUX ET VOCAUX (Cours gratuits)

Ensemble de clarinettes Ensemble de saxophones Ensemble de flûtes

Ensemble de guitares Ensemble de violons Ensemble de cuivres

Ensemble de percussions Atelier rythmique Atelier d'art lyrique

Chorale Musique de chambre Combo (Rock/Pop/Jazz)

COURS PARALLÈLES

Harmonie écrite Théorie jazz Improvisation

Informatique musicale et création Culture musicale et écoute

IMPORTANT:

En cas de changement exceptionnel d'horaire ou pour signaler la maladie d'un enseignant, j'accepte de recevoir ce type d'information par sms.

Oui N°: Non, je préfère être averti par:

Je confirme avoir lu et pris connaissance des conditions générales d'admission et des taxes d'inscription.

Date: Signature:

ECOLE DE MUSIQUE DE WILTZ

Château de Wiltz

35, rue du Château, L-9516 Wiltz

Tél: (+352) 95 83 70 92

Fax: (+352) 95 83 70 90

E-mail: ecole.musique@wiltz.lu

www.emw.lu